

Fribourg, le 18.08.2002

RENTRÉE SCOLAIRE 2022 – 2023

Face à la pénurie et aux difficultés le Groupe Enseignement du SSP (GE) appelle le Conseil d'Etat à octroyer plus de moyens à l'école !

Depuis plusieurs années, les enseignant.es constatent une dégradation régulière des conditions d'enseignement. Une péjoration due aussi bien à l'évolution de la société – difficultés sociales croissantes, augmentation de la population et du nombre d'élèves, école intégrative, généralisation du numérique – qu'à un manque de moyens mis à disposition des enseignant.es et des élèves.

Face à la pénurie d'enseignant.es, constatée dans de nombreux cantons, le GE tire la sonnette d'alarme : pour éviter les difficultés majeures que l'on connaît ailleurs en Suisse ainsi qu'une forte dégradation de la qualité de l'enseignement, il est urgent d'octroyer des moyens supplémentaires permettant d'améliorer les conditions d'enseignement et garantir une prise en charge adéquate des enfants à l'école.

Manque criant de dialogue et de consultation

Le GE déplore une politique du fait accompli fondée sur un manque de consultation des principaux concernés, l'absence de vision stratégique à long terme sur les enjeux de l'école et des réponses insuffisantes concernant les revendications exprimées. Le projet d'introduction généralisée du numérique à tous les niveaux de l'enseignement, sans concept pédagogique ni intégration des enseignant.es et des parents, illustre bien ce manque de dialogue.

Mesures d'aides supplémentaires, baisse des effectifs par classe et stratégie numérique claire

Réuni en assemblée générale le 2 juin dernier, le GE interpelle le Conseil d'Etat concernant trois enjeux essentiels de cette rentrée que sont l'école inclusive, les effectifs par classe et l'éducation numérique. Les enseignant.es formulent les revendications suivantes :

1. Le succès et l'efficacité de l'école inclusive passent par le financement et l'introduction de mesures d'aides supplémentaires afin de permettre une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers ainsi qu'un meilleur accompagnement des enseignant.es, notamment grâce à des programmes de formation continue renforcés.
2. Avec une limite fixée à 27 élèves par classe à l'école primaire et même 29 dans les classes pré-gymnasiales des cycles d'orientation, Fribourg reste – malgré deux pétitions adressées au Département en 2016 et 2020 – le canton romand qui prévoit les classes les plus chargées. Une diminution du nombre d'élève par classe est absolument nécessaire.
3. Refus de la stratégie d'éducation numérique actuelle du Conseil d'état et demande de son retrait immédiat considérant qu'il s'agit d'un projet vide de toute vision pédagogique, qui ne prend en considération ni les besoins réels des élèves, ni ceux des enseignant.es. Concernant le BYOD (secondaire 2), nous constatons qu'il s'agit d'un projet introduit de manière hasardeuse en l'absence de concept pédagogique. Les enseignant.es attendent donc du Conseil d'Etat qu'il tienne compte de leur avis et de leurs demandes.

Le GE se mobilisera sur ces thèmes tout au long de l'année scolaire. Une Assemblée est d'ores et déjà prévue le jeudi 29 septembre, pour discuter des réponses du Conseil d'Etat et de la stratégie à adopter.